

POMMIER-POIRIER

Tavelure : Risque uniquement en parcelles sales si humectation.

Capua : Période de risque en cours. À surveiller.

Carpocapse : Fin du pic d'éclosions de G2.

Maladies de conservation : Risques de contamination dans les 30 à 45 jours avant maturité

PRUNIER

Carpocapse des prunes : Début du pic de pontes du 3e vol.

ESPECES A NOYAUX

Monilia : Période de risque sur les quelques variétés non récoltées.

Cochenille blanche du murier : Fin de l'essaimage.

TOUTES ESPÈCES

Tordeuse orientale : Pic d'éclosion de la G3.

KIWI

Bactériose : A surveiller.

POMMIER - POIRIER

• Tavelure

En période estivale, une fois les projections primaires terminées, le risque tavelure à la parcelle dépend de sa situation sanitaire :

- en absence de taches (<1% de pousses tavelées pour les variétés sensibles, <5% pour les variétés peu sensibles) : le risque est théoriquement nul. En effet, l'absence de conidies évite les risques de contaminations secondaires.
- en présence de taches (>1% de pousses tavelées sur variétés sensibles, >5% pour les variétés peu sensibles) : le risque se poursuit tout l'été. Il pourra y avoir des repiquages, à partir des taches primaires, chaque fois que les conditions d'humectation seront favorables.

Dans les vergers du réseau de surveillance, la situation est globalement très saine.

Évaluation du risque : Risque faible en l'absence de taches; risque important en présence de taches.

Seuil de nuisance : 1% de pousses avec tavelure sur variétés sensibles, 5% sur variétés peu sensibles.

• Feu bactérien

Évaluation du risque : Risque important sur parcelles contaminées. Risque de contamination du porte-greffe en vergers jeunes.

• Carpacapse des pommes (*Cydia pomonella* L.)

Nous sommes actuellement sur la fin de la période d'intensification des éclosions de la 2ème génération. Selon les modèles, nous serions entre 70 et 80% des éclosions.

La situation en verger est saine dans la plupart des parcelles. On observe de jeunes dégâts dans quelques rares parcelles à problèmes.

Évaluation du risque : fin de la période de fort risque d'éclosions de G2.

• Tordeuses de la pelure (Capua)

Nous sommes actuellement dans la période de développement de la seconde génération de capua. On observe des larves et des nymphes. On observe également des dégâts sur fruits sur quelques parcelles.

Évaluation du risque : A surveiller.

■ **Seuil de nuisibilité** : 5% de pousses atteintes.



Illustration 1 : Dégâts de capua sur fruits.

POMMIER

• Maladie de la suie et Crottes de mouche

Ces deux maladies sont souvent associées et peuvent occasionnellement provoquer des dégâts.

La maladie de la suie provoque des plages noires qui, à la différence de la fumagine, ne partent pas en frottant. La maladie des crottes de mouche provoque de petites taches rondes, souvent regroupées en « coup de fusil », qui sont bien incrustées dans l'épiderme.

La biologie de ces deux maladies reste relativement mal connue. Pour les « crottes de mouche », la contamination se ferait dans les jours qui suivent la chute des pétales mais les symptômes ne s'extérioriseraient que bien plus tard, en fonction d'un cumul d'heures d'humectation.

On observe actuellement très peu de symptômes de ces maladies.

Évaluation du risque : Risque présent pour les parcelles conduites en agriculture biologique et les parcelles de pommiers résistants à la tavelure.



Illustration 2 : Maladie des « crottes de mouche ».

• Maladies de conservation

Le terme de maladies de conservation regroupe un certain nombre de maladies qui, pour la plupart, se développent pendant le stockage.

Les Gloesporioses sont les pourritures les plus communes. Elles se traduisent par des nécroses circulaires, à contour net, avec parfois une partie centrale plus claire. La contamination a lieu au verger dans le mois qui précède la récolte. Les spores pénètrent dans les lenticelles, se fixent dans l'épiderme puis entrent en phase de latence pour reprendre leur activité pendant la conservation.

Le Phytophthora est une pourriture ferme, de couleur brune. Elle affecte généralement des fruits souillés par la terre lors des pluies (fruits proches du sol) ou de la récolte.

Évaluation du risque : Le risque dépend de la variété (Gala est peu sensible), de la maturité des fruits (plus les fruits sont mûrs, plus ils sont sensibles), du calibre des fruits (plus les fruits sont gros, plus ils sont sensibles) et des conditions climatiques avant la récolte (les périodes humides augmentent les risques). Les contaminations peuvent se faire dans les 30 à 45 jours avant maturité.



Illustration 3 : Phytophthora sur fruits

• Black rot

Le Black Rot provoque des taches noires sur fruits sur de nombreuses variétés mais principalement sur Chanteclerc, Gala, Fuji et Ariane. Les contaminations primaires semblent se produire après la floraison, pendant une période qui irait de la chute des pétales à la fin du mois de mai. Les contaminations secondaires se produiraient ensuite dans le courant de l'été, à la faveur de conditions humides et chaudes.

On observe quelques sorties de Black Rot depuis les pluies de fin juillet sur certaines parcelles.

Évaluation du risque : Risques de repiquage en vergers contaminés en cas de période humide prolongée.



POIRIER

- **Psylle du poirier**

On observe la présence de larves et de dégâts de fumagine lors des récoltes sur certaines parcelles.

Évaluation du risque : A surveiller.

PRUNIER

- **Carpocapse des prunes**

D'après le modèle, nous serions actuellement dans le pic de pontes de la 3ème génération et au début des éclosions. Le pic d'éclosion est prévu pour le 23-24 août environ.

Malgré les dégâts importants observés en début de saison, les récoltes du mois d'août sont plutôt propres concernant le carpocapse.

Évaluation du risque : dernières récoltes cette semaine, fin de la période à risque.

- **Tordeuse orientale** : Voir paragraphe « Toutes espèces ».

PÊCHER

- **Tordeuse orientale** : Voir paragraphe « Toutes espèces ».

ESPÈCES À NOYAUX

- **Monilioses**

Les monilioses sont les principales maladies affectant la conservation des fruits à noyaux. Elles sont provoquées par 3 espèces de champignons : *Monilia fructigena* (sur fruits), *Monilia laxa* et *Monilia fructicola* (sur fleurs et sur fruits).

Les fruits sont sensibles aux monilioses à l'approche de la maturité. Les dégâts sont actuellement plus fréquents en parcelle suite aux conditions climatiques perturbées du mois de juillet.

Évaluation du risque : Période de risque en cours. Les conditions humides des dernières semaines ont été favorables aux contaminations.

- **Cochenille blanche du murier**

L'essaimage est désormais terminé.

Évaluation du risque : A observer.

- **Cochenille lécanine**

Les larves issues du 1er essaimage sont maintenant au stade adultes sous boucliers avec parfois des oeufs sous boucliers.

Évaluation du risque : A observer.

• *Drosophila suzukii*

Diptère de la famille des Drosophilidae, ce ravageur s'attaque particulièrement aux cerisiers, abricotiers, pêchers, petits fruits rouges et fraisiers. Les larves de cette mouche peuvent se développer aussi bien dans des fruits déjà abîmés que dans des fruits sains en train de mûrir et encore sur l'arbre. Les dégâts peuvent parfois être confondus avec ceux de la mouche de la cerise. La drosophile est cependant bien plus petite que la mouche de la cerise et peut pondre plusieurs fois dans le même fruit.

Ce parasite a été détecté en 2010 dans le Tarn-et-Garonne. De dissémination très rapide, cet insecte peut entraîner localement des dégâts importants à la récolte.

Évaluation du risque : A surveiller, surtout dans les parcelles à forts dégâts inexplicables malgré des protections contre la mouche de la cerise ou la Tordeuse orientale du pêcher.



Illustration 4 : *Drosophila suzukii*

KIWI

• *Pseudomonas syringae* pv. *Actinidia* (PSA)

Cette bactériose fait de très gros dégâts en vergers de kiwi en Italie et en Nouvelle Zélande. Elle se développe très rapidement sur kiwi jaunes, un peu moins rapidement sur Hayward, entraînant des mortalités de branches, d'arbres voire de parcelles entières. Cette bactérie est présente en France (identifiée en 2010) et on a observé, ce printemps, des parcelles touchées dans la région.

Mesures prophylactiques :

- Surveillez visuellement vos parcelles (notamment celles avec des jeunes plants et/ou provenant de zones contaminées, *Actinidia chinensis* en priorité...),
- En cas de symptômes douteux, prévenez les techniciens de votre organisation professionnelle ou le Service Régional de l'Alimentation de votre Direction de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt (DRAAF/SRAL) en vue de prélèvements avec les précautions qui s'imposent (outils à désinfecter après le prélèvement, échantillons déposés dans des sachets bien fermés),
- Après prélèvement, coupez et détruisez sur place toute plante présentant isolément des symptômes évidents de la maladie, dont nécroses et exsudats,
- Limitez la taille (effectuée en hiver ou en été) et les éclaircissages qui contribuent à ouvrir des voies d'entrée nouvelles,
- Désinfectez les outils avec une solution contenant 10% d'hypochlorite de sodium ou une solution contenant 70% d'alcool.

Vous pouvez consulter le site de la DRAAF pour des informations complémentaires :

<http://draaf.midi-pyrenees.agriculture.gouv.fr>



Illustration 6 : Chancres sur bois



Illustration 7: Dégâts de *Pseudomonas (psa)* sur canne

TOUTES ESPÈCES

• Tordeuse orientale

D'après le modèle, nous serions en période de fort risque d'éclosions de la 3^{ème} génération et cela jusqu'à la fin août. Les piégeages sont actuellement encore très importants.

On observe des dégâts sur pousses et sur fruits assez fréquemment en parcelles, aussi bien sur pommier que sur pêcher.

Évaluation du risque : fort risques d'éclosions; A surveiller notamment en parcelles sensibles (variétés à pédoncules courts en pomme type Canada, Chantecler..).

• Acariens

On observe, sur quelques parcelles, la présence de larves d'acariens rouges et d'acariens jaunes sur feuilles avec parfois quelques symptômes de bronzage. On observe également la présence très fréquente de phytoséides (voir photo).

Évaluation du risque : A surveiller à la parcelle.

Seuil de nuisibilité : 50% des feuilles de rosette occupées par au moins une forme mobile.



Illustration 8 : phytoséides (à gauche)

• Cicadelle pruineuse (*Metcalfa pruinosa*)

La cicadelle pruineuse peut pulluler sur diverses espèces végétales, notamment sur les haies en bordure de rivière. Sa présence peut ensuite gagner certaines parcelles fruitières, notamment de kiwi et de prunier, et provoquer des dégâts par la fumagine qui se développe sur le miellat qu'elle sécrète.

On observe actuellement des adultes et des larves. L'intensité des attaques reste très faible cette année.

Évaluation du risque : A surveiller.

• Cochenille farineuse (*Pseudococcus viburni*)

Le *Pseudococcus* est une cochenille différente des autres cochenilles rencontrées dans les vergers. Elle est mobile et ne possède pas de bouclier. Elle passe l'hiver à différents stades, principalement au stade femelle, dans les broussins. Par son aspect blanchâtre, on peut la confondre avec le puceron lanigère. A partir de début juin, les larves migrent vers les fruits. Elles vont se réfugier dans la cuvette pédonculaire ou oculaire du fruit et poursuivre leur développement (adultes, pontes, larves...). C'est généralement la présence de ces différents stades sur les fruits à la récolte qui alerte sur la présence de cette cochenille.

Évaluation du risque : A observer.

REPRODUCTION DU BULLETIN AUTORISÉ SEULEMENT DANS SON INTÉGRALITÉ (REPRODUCTION PARTIELLE INTERDITE)

Ce bulletin de santé du végétal a été préparé par l'animateur filière arboriculture de la Chambre d'agriculture du Tam-et-Garonne et élaboré sur la base des observations réalisées par le CEFEL, la FREDEC, la Chambre d'agriculture du Tam-et-Garonne et QUALISOL.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La CRA Midi-Pyrénées dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base des observations qu'ils auront réalisées et en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.

Ambrosie à feuille d'armoise

(*Ambrosia artemisiifolia*)

FICHE D'INFORMATION

1. Une plante herbacée annuelle qui déclenche de nombreuses allergies

L'ambrosie à feuilles d'armoise, *Ambrosia artemisiifolia*, est une plante dont le pollen est particulièrement allergisant. Il suffit de quelques grains de pollen par mètre cube d'air pour que les symptômes apparaissent chez les sujets sensibles : rhinite survenant en août-septembre et associant écoulement nasal, conjonctivite, symptômes respiratoires tels que la trachéite, la toux, et parfois urticaire ou eczéma. Dans 50% des cas, l'allergie à l'ambrosie peut entraîner l'apparition de l'asthme ou provoquer son aggravation.

Certaines personnes développent également des réactions allergiques cutanées au contact de la plante, en particulier suite à la manipulation de la plante sans protection (arrachage, manipulation de plantes à mains nues).

La fréquence de l'allergie à l'ambrosie est importante et croissante. L'ambrosie est aujourd'hui très présente en Rhône-Alpes et selon la zone, 6 à 12 % de la population exposée est allergique. Une étude¹ menée dans cette région pour l'année 2009 a estimé à plus de 180 000 le nombre de personnes concernées par cette allergie et à près de 10 millions d'euros les dépenses de prise en charge des malades qui en souffrent (traitements antihistaminiques, arrêts-maladies,...). Les phénomènes d'allergie s'installent seulement après quelques années de contact avec le pollen et les impacts sanitaires sont croissants en Rhône-Alpes, sans pour autant que le taux de population allergique atteigne les taux de 20 ou 25 % cités régulièrement dans le cas de la Hongrie.

Cette plante d'origine nord-américaine colonise peu à peu l'ensemble du territoire national, et des plants d'ambrosie sont désormais observés non seulement dans les régions limitrophes de Rhône-Alpes, mais également dans d'autres régions telles que l'Aquitaine, Midi-Pyrénées, Poitou-Charentes, Pays-de-la-Loire,...

Il est fort probable que dans ces régions les cas d'allergies sont peu nombreux (souvent des personnes ayant vécu en Rhône-Alpes), mais les connaissances acquises en matière de santé incitent à agir au plus tôt pour limiter l'extension de la plante.

2. Une annuelle à cycle de développement estival bien particulier

L'ambrosie à feuilles d'armoise est une espèce strictement annuelle, qui germe en avril-mai, fleuri entre fin juillet et octobre et peut commencer à produire des semences viables dès la fin août. Le pic de pollinisation est généralement observé de la mi-août à fin septembre. En 2011, les chaleurs printanières observées dans une grande partie de la France vont certainement hâter les floraisons précoces².

Les plantes fleurissent à des tailles très variables (10 cm à près de 2 m) selon les conditions pédo-climatiques et un pied peut produire jusqu'à plus de 5000 graines.

C'est une plante pionnière qui s'établit facilement dans des habitats dénudés ou à végétation clairsemée. En milieu naturel, elle va coloniser les sols dénudés du lit des cours d'eau, représentant des surfaces importantes lorsque leur régime est torrentiel comme dans le cas de la Drôme ou du Gardon.

Les activités humaines, en générant des perturbations du couvert végétal tels le labour ou les travaux de terrassement, favorisent ce type de plante. L'ambrosie bénéficie également de sa capacité de croître en plein été, dans des conditions relativement sèches, lorsque d'autres plantes herbacées ont déjà fleuri et fructifié.

Dans les cultures, ce cycle estival peut permettre la croissance des plantes dans les chaumes des céréales à paille, après la récolte. C'est cependant dans les cultures de printemps et en particulier le tournesol, qui appartient comme l'ambrosie à la famille des astéracées, que la plante peut connaître les développements les plus spectaculaires. Dans ce cas, des pratiques de désherbage mal maîtrisées du fait de la « proximité botanique » des deux plantes peuvent dans certains cas favoriser l'installation de populations vigoureuses d'ambrosie dans les champs de tournesol et installer un stock de semences conséquent dans les sols.

Les jachères peuvent être concernées par l'ambrosie surtout l'année de leur implantation ou si leur utilisation ne permet pas le broyage en cours d'été, comme c'est le cas dans le cas des jachères fleuries.

En Zone Non Agricole, l'ambrosie peut s'installer dès que le couvert de plantes vivaces n'est pas suffisamment dense.

(1) <http://www.ors-rhone-alpes.org/pdf/Ambrosie2.pdf>

(2) <http://www.ambrosie.info/pages/risques.php>

3. Une adventice dont la dissémination est favorisée par les activités humaines

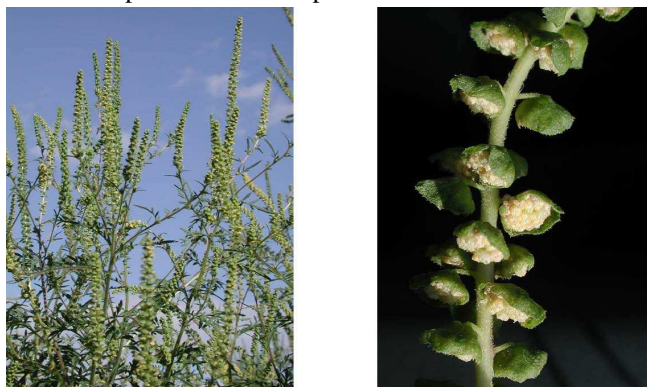
La maturité de semences d'ambroisie au moment de la récolte des cultures installées au printemps va favoriser la diffusion de la plante par les engins de récolte, mais également, pour le tournesol, par la contamination des graines utilisées pour l'alimentation des oiseaux. Cette utilisation explique l'apparition de petites populations d'ambroisie dans les jardins particuliers et les espaces verts. De façon plus classique, les transports volontaires ou fortuits de sols ou de granulats fins sont un vecteur majeur dans la dissémination de la plante.

4. Une plante aisée à reconnaître pendant l'été

L'ambroisie se caractérise par son port de petit buisson et ses feuilles très découpées. Ces feuilles sont minces et opposées, de teinte vert franc sur les deux faces et à nervure blanchâtre. La plante étant très adaptable, sa taille est très variable, mais elle est le plus souvent comprise entre 20 et 80 cm au moment de l'apparition des fleurs.



Les fleurs sont verdâtres, en épis terminaux étroits, allongés, disposés en panicule. Les fleurs mâles qui en capitules penchés de 4-5 mm sont les plus visibles et forment la partie haute de l'épi.



Crédits photos : Pollen-Azur multimedia /Jacques Thomas
<http://www.ambroisie.info/>

Pour plus de détails, consulter le site Internet :

<http://www.ambroisie.info/pages/conn1.htm>

<http://www.tela-botanica.org/eflore/BDNFF/4.02/nn/4066/synthese>

Si au stade de jeune plantule, l'ambroisie peut être confondue avec diverses plantes présentant des premières feuilles divisées, la confusion avec d'autres plantes avant la floraison est aisée à éviter. Les armoises ont un aspect proche mais dégagent une odeur marquée lors du froissement des feuilles. L'armoise annuelle (*Artemisia annua*) présente également des feuilles vertes des deux côtés, mais a une odeur agréable, alors que d'autres armoises telle l'armoise commune (*Artemisia vulgaris*) ou l'armoise des frères Verlot (*Artemisia verlotiurum*), ont des feuilles moins finement découpées et au-dessous blanchâtre.

Pour plus de détails, consulter :

<http://www.ambroisie.info/pages/reconn.htm>

http://www.cps-skew.ch/francais/inva_ambr_art_f.pdf

http://www.ambroisie.info/docs/ambrosia_fra.pdf (pages 10 à 16)

5. Une plante à éliminer au cours de l'été

Pour éviter la production de pollen et limiter la reproduction et l'expansion de la plante, il est nécessaire de détruire l'ambroisie.

La période préalable à la floraison est un moment clé pour éviter ou limiter l'installation des plantes. Il s'agit à la fois de limiter la production de pollen, mais également d'éviter l'installation de stocks de semences dans les sols, en particulier dans les régions où l'ambroisie est encore peu répandue. La durée de vie des graines dans les sols étant très élevée (bien plus de 10 ans), il faut intervenir au plus vite après la détection de nouveaux peuplements pour empêcher la production de semences.

La destruction de l'ambroisie avant la formation des semences est un bon moyen de freiner efficacement l'expansion de cette plante exotique envahissante.

Les ministères chargés de la santé, du développement durable et de l'agriculture s'associent à tous les partenaires concernés (collectivités territoriales, gestionnaires de voies de transport, maîtres d'œuvre et maîtres d'ouvrages, exploitants agricoles...) pour recommander la mise en œuvre de mesures de destruction de cette plante invasive et très allergisante.

Communiqué de presse diffusé par le ministère en charge de la santé :

<http://www.sante.gouv.fr/l-ambroisie-plante-tres-allergisante-doit-etre-eliminee-avant-ledemarrage-de-sa-floraison.html>